



Communiqué de Presse

La renouée du Japon sur le territoire du lac du Bourget Point d'étape sur 3 années de lutte

2010-2011 : DE L'ÉTAT DES LIEUX AU PLAN D'ACTION

En 2010, un inventaire détaillé et précis de l'invasion des rivières et des bords du lac par la renouée du Japon a été conduit par le bureau d'études Concept Cours d'eau. Le constat est alarmant avec :

- plus de 37 000 m² de massifs recensés sur les cours d'eau,
- 15 000 m² sur les rives lacustres.

Une stratégie de lutte contre la renouée du Japon est alors initiée dans le cadre du 2nd contrat de bassin versant du lac du Bourget 2011-17. Celle-ci poursuit deux objectifs :

- 1- Stopper ou freiner la dissémination naturelle et anthropique,
- 2- Restaurer (ou réhabiliter) les milieux remarquables.

2011-2014 : 3 ANNÉES D' ACTIONS CIBLÉES

Rivières

Poursuite et extension de l'arrachage précoce des pousses de renouée du territoire de Chambéry métropole à celui de la CALB. Action débutée en 2005 sur le territoire de Chambéry métropole par la brigade bleue. Depuis 2012, mise à disposition des agents de cette brigade à la CALB pour réaliser l'arrachage précoce sur l'agglomération aixoise.

Résultats 2012-13 :

- **86 km de cours d'eau prospectés.**
- **Élimination d'environ 400 plantules en 2012 et 300 en 2013.**

Lac

Dès 2012, mise en place de l'arrachage précoce autour du lac. Soit 45 km + 4,6 km de canal de Savières parcourus à pieds, barque ou bateau selon les possibilités d'accès pour procéder à l'élimination des plantules. Réalisation technique par une entreprise paysagère spécialisée, encadrée par un bureau d'études, sous maîtrise du CISALB.

Résultats 2012-2013 :

- **Environ 300 plantules par an sont éliminées** (ce sont autant de massifs qui ne s'installeront pas au bord du lac)

Surveillance de chantiers

Ex. de chantiers : Au Fil de l'Eau, Tillet médian à Savoie Hexapole et Tillet aval à Aix-les-Bains.

Prise en compte sur les chantiers de restauration de rivières ou d'aménagement de sentiers de la problématique « renouée » :

- intégration de mesures strictes dans les consultations d'entreprises,
- obligation pour l'entreprise de suivre une formation en début de chantier,
- contrôle inopinée pendant le chantier.

Communication / sensibilisation (2013)

- Formations d'une quarantaine d'agents des services techniques d'une vingtaine de communes du bassin versant (reconnaissance de la plante et moyens de gestion sur le terrain (ateliers pratiques)). Formations reconduites en 2014,
- Dépliant à destination des professionnels afin de présenter les bons gestes à adopter pour la fauche et l'élimination des produits de coupe,

POTENTIEL DE DISSÉMINATION

PROFSSIONNELS
Agissons ensemble pour notre environnement

LA RENOUÉE DU JAPON

ATTENTION PLANTE INVASIVE

LES MAUVAIS GESTES

- tiges stockées sur sol nu
- désherbants
- épaveuse
- girobroyeur
- arrachage
- terrassement

LES BONNES PRATIQUES

À PROXIMITÉ D'UN POINT D'EAU
rivière, lac, étang, zone humide, fossé

- fauche manuelle 1 fois/mois (ne rien perdre)
- stockage temporaire sur bache étanche
- transport en déchetterie dans une bache étanche

AILLEURS
route, chemin, parc...

- fauche à la débroussailluse 1 fois/mois
- stockage sur une zone imperméable ou sur le massif même

LE MASSIF NE ME GÈNE PAS JE N'Y TOUCHE PAS !

BESOIN D'INTERVENIR ATTENTION !

VOUS DOUTEZ ? CONTACTEZ LE CISALB !
Sébastien Cachera
Tél. 04 79 70 64 64
info@cisalb.fr
www.cisalb.fr

rhônealpes **CONSEIL GÉNÉRAL**

- Opérations à destinations des particuliers :
 - Atelier des bons gestes à destination des particuliers,
 - Sensibilisation sur les supports internet et relations presse,
 - Sensibilisation sur événementiels
 - Diffusion de vignettes humoristiques de Raymond : « Raymond et la renouée » + « Raymond et la renouée au jardin »,
 - 2014 : Mise en place de supports d'information le long des cheminements nouvellement réalisés (Au fil de l'eau, Tillet...).

Raymond et la renouée du Japon au jardin

Toutes les 3 lunes sur www.naturellement-en-action.com

CAS n°1
La renouée ne me gêne pas : je n'y touche pas (par précaution)

CAS n°2
La renouée ne gêne : je la coupe au sécateur (ne rien perdre)
Je la stocke sur une bache avec précaution (ne rien perdre)

... et je la transporte à la déchetterie!

La renouée du Japon : une plante invasive dans votre jardin !

feuilles
fleurs
tige
rhizomes

➤ premier de propagation

Raymond et la renouée du Japon

Toutes les 3 lunes sur www.naturellement-en-action.com

printemps 1011
La renouée ne me gêne pas : je n'y touche pas (par précaution)

printemps 1011
La renouée ne gêne : je la coupe au sécateur (ne rien perdre)
Je la stocke sur une bache avec précaution (ne rien perdre)

printemps 1011
... et je la transporte à la déchetterie!

avec la renouée du Japon, arracher c'est propager !

feuilles
fleurs
tige
rhizomes

➤ premier de propagation